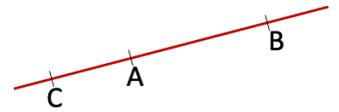


DROITES

1) DROITES SECANTES

Définitions :

- Trois points A, B et C sont alignés lorsqu'on peut tracer une ligne droite passant par ces trois points.
- Si A et B sont deux points distincts, la droite (AB) est l'ensemble de tous les points alignés avec A et B.



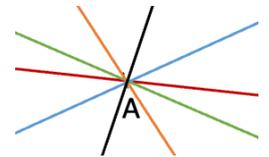
Remarques :

- Une droite est illimitée : on peut la prolonger en plaçant d'autres points alignés avec ceux déjà tracés.
- Si les points A, B et C sont alignés, alors les droites (AB), (AC) et (BC) sont confondues.

Définition : Deux droites sont sécantes si elles se coupent en un seul point, appelé point d'intersection.

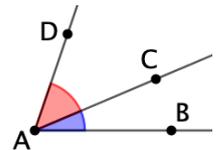
Propriétés :

- Par un point unique il passe une infinité de droites.
- Par deux points distincts il ne passe qu'une seule droite.



2) DROITES PERPENDICULAIRES

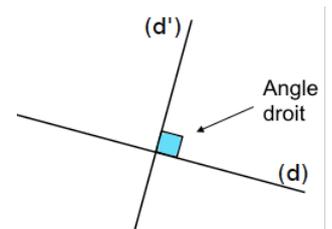
Définition : Deux angles qui ont le même sommet et un côté en commun sont appelés angles adjacents.



Définition : Deux droites perpendiculaires sont deux droites sécantes qui forment entre elles deux angles adjacents de même mesure.

Conséquence : Les deux angles adjacents formés par deux droites perpendiculaires sont droits. Ils mesurent chacun 90° .

Notation : Les droites d et d' sont perpendiculaires. On note : $d \perp d'$.



Définition : La distance d'un point à une droite est la longueur du plus petit segment entre ce point et la droite

Méthode : Pour mesurer la distance entre le point M et la droite d :

- On trace la droite perpendiculaire à d qui passe par M. Les deux droites se coupent au point H.
- La distance entre M et d est la longueur MH.

